



Desolidarisation pret immo

Par chicken30

bonjour
je voudrais savoir qui doit initie la demarche d une désolidarisions
qui doit payer les frais
quel est la procedure
merci j attend votre reponce car je doit au tribunal

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est celui qui souhaite reprendre le crédit à son seul compte qui doit demander l'autorisation à la banque.
C'est la banque qui donnera sa réponse: refus ou acceptation et les conditions.

Par Isadore

Bonjour,

C'est celui qui veut être desolidarise qui doit entammer les démarches, logiquement.

Sauf cas particulier, un juge ne peut pas ordonner la desolidarisation à l'égard du prêteur. Il peut juste imposer à un des débiteurs de prendre en charge la dette. Cela permet au second débiteur de se retourner contre lui s'il doit rembourser le crédit.

Pour la désolidarisation totale, l'accord de toutes les parties (tous les débiteurs et le créancier est requis)

Par chicken30

les reponse differe je recherche donc un demarche officiel

Par chicken30

mon ex me reproche de pas avoir fait la demande mais je pense que c est celui qui demande que son nom soit desolidarise de faire la demarche car c est ds son intere

Par yapasdequoi

Si personne ne fait la demande, il ne se passera rien.

Par chicken30

ok mais repond pas a ma question

Par chicken30

y a til un delais de temps pour lancer une desolidarisation apres le divorce

Par Isadore

La "démarche officielle" pour modifier un contrat, de prêt ou autre chose, c'est de demander aux autres parties si elles sont d'accord.

Si un contrat dit que X prête à Z et Y une somme qu'ils sont solidairement tenus de rembourser il s'applique. Chaque partie est en droit de vouloir le conserver en l'état. Le contrat est la loi des parties, article 1103 du Code civil.

C'est donc à celui qui veut changer un truc au contrat de prendre l'initiative. Et il ne peut pas reprocher aux autres de vouloir respecter l'accord qu'il a conclu avec eux.

En d'autres termes cette personne s'est engagée à rembourser avec vous, si ça ne lui convient plus à elle de négocier avec la banque et vous.

Par chicken30

merci donc mon ex ne peut pas m'obliger à faire la démarche ou me reprocher de pas l'avoir faite